

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13/11/2024

Association Sacré XV

21 rue Lucien Doyen
51100 Reims
sacre-xv.garradin.eu

Le 13 novembre 2024, à Reims, les membres de l'association SACRÉ XV se sont réunis au siège de l'association (21 rue Lucien Doyen 51100 Reims) en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation du Vice-Président.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents et représentés. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Mr NAELS Julien, Vice-Président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mr BOURQUEL Gildas, trésorier de l'association. Mr BOURQUEL Gildas a été désigné comme scrutateur.

Plus du quart des membres à jour de cotisation étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 8.5 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

Démission du président sortant ;
Relance de l'association ;
Modification des statuts ;
Vacances d'administrateur et renouvellement des mandats de membres du conseil d'administration ;

Le Vice-Président a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations et qu'ils sont disponibles sur le bureau de l'assemblée.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

Le Vice-Président a rappelé la volonté d'Arthur Musikas de démissionner de son mandat de président, ce dernier n'ayant plus de temps à consacrer à l'association. L'association, par la voix de ses membres actuels remercie chaleureusement Arthur pour son implication aux cours de ces années difficiles (covid etc.).

L'association se relance seulement depuis 2020 et la mise en sommeil de celle-ci après presque deux années blanches rugbystiquement parlant.

La démission d'Arthur s'accompagne d'un grand nombre de vacances d'administrateurs (article 9.4) qui doivent être remplacés.

Plus personne ne demandant la parole, le Président de séance a mis aux votes les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Première résolution :

L'assemblée a pris acte de la volonté d'Arthur Musikas de démissionner de son poste et du besoin de le remplacer.

- Deuxième résolution :

L'assemblée approuve le besoin et la volonté de ses membres de relancer l'association sur les mêmes bases qu'à sa création, cela passant par de nouveaux mandats de représentants.

- Troisième résolution :

L'assemblée approuve les modifications des statuts (changement d'adresse du siège sociale de l'association).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

- Quatrième résolution :

La vacance s'élève à six membres qui doivent être en partie remplacés selon les statuts (articles 9.2 & 9.4).

Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration : l'Assemblée renouvèle Mr Naels Julien, Mr Bourquel Gildas en qualité de membres du Conseil d'Administration.

L'Assemblée approuve les mandats de Mr Skafar Pierre, de Mr Deveaugermé Aurèle, de Mr Gasperi Aurélien et de Mr Excoffier Eliott comme membres du Conseil d'Administration.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 1 an.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21H00.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Reims, le 13 novembre 2024

Le Président de séance

Naels Julien

Le Secrétaire de séance

Bourquel Gildas